



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
LAWYERS WITHOUT BORDERS
ABOGADOS SIN FRONTERAS

Demande au gouvernement canadien et aux partis politiques fédéraux relativement au rapatriement d'Omar Khadr

Le 30 septembre 2008

Omar Khadr est un citoyen canadien né à Toronto le 19 septembre 1986. Le 27 juillet 2002, il a été capturé par les forces armées des États-Unis d'Amérique au cours d'un combat en Afghanistan. Il avait alors 15 ans. D'abord détenu à la base militaire de Bagram en Afghanistan, il a été transféré en octobre 2002 à la base navale de Guantanamo Bay, à Cuba, où il est privé de sa liberté depuis 6 ans.

Nous, soussignés, nous joignons à l'appel d'AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA et demandons :

- **au gouvernement canadien** d'entreprendre sans délai toutes les démarches requises auprès des États-Unis d'Amérique afin de rapatrier Omar Khadr pour que son dossier soit traité au Canada par des instances compétentes, indépendantes et impartiales;
- **à tous les partis politiques fédéraux** de se prononcer sans réserve, dans le cadre des élections générales actuellement en cours, en faveur du rapatriement au Canada d'Omar Khadr et de préciser quelles démarches ils entreprendront afin que tel rapatriement se réalise dans les meilleurs délais.

BARREAU DU QUÉBEC

Le Barreau du Québec est intervenu auprès du gouvernement canadien et a pris position en faveur du rapatriement d'Omar Khadr le 1^{er} février 2008.

<http://www.barreau.qc.ca/actualites-medias/positions/lettre-20080201.html>

ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Depuis 2006, l'Association du Barreau canadien s'est prononcé sur l'obligation de respecter la primauté du droit à la base navale de Guantanamo et a exigé le rapatriement d'Omar Khadr dès 2007.

<http://www.cba.org/ABC/Memoires/pdf/06-17-fr.pdf>

<http://www.cba.org/ABC/Memoires/pdf/07-43-fr.pdf>

<http://www.cba.org/ABC/Memoires/pdf/08-15-fr.pdf>

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

<http://wp.ajbm.qc.ca/>

RÉSEAU DES JURISTES D'AMNISTIE INTERNATIONALE CANADA FRANCOPHONE

Amnistie internationale Canada francophone est activement mobilisée en faveur du rapatriement d'Omar Khadr. L'organisation participera à la semaine d'action du 5 au 11 octobre prochain organisée par une coalition pancanadienne sur le sujet de même qu'elle met en œuvre un programme d'envoi de cartes électroniques au gouvernement canadien.

<http://www.amnistie.ca/dudh/agissezOmarKhadr.php>

<https://www.amnistie.ca/outils/actions/index.php?ActionID=21>

<http://www.amnistie.ca/content/view/12184/252/>

AMNESTY INTERNATIONAL CANADA LEGAL NETWORK

http://www.amnesty.ca/blog_post2.php?id=401

LAWYERS RIGHTS WATCH CANADA

Le 8 septembre 2008, Lawyers Rights Watch Canada a pris position en faveur du rapatriement d'Omar Khadr et a préparé un rapport sur la question en vue de la Révision périodique universelle (RPU) de la situation des droits humains au Canada par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

http://www.lrwc.org/pdf/UPR_CANADA_LRWC_OmarKhadr_Report.Sept8_08.pdf

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

<http://www.liguedesdroits.ca/>

AVOCATS CANADIENS À L'ÉTRANGER

Le 6 février 2008, Avocats canadiens à l'étranger a demandé au gouvernement canadien de solliciter immédiatement qu'Omar Khadr soit rapatrié afin de faire face à la justice canadienne. L'association a également organisé une pétition en ligne qui est ouverte aux signatures.

<http://www.cla-ace.ca/CLA2008-Khadr.pdf>

<http://www.cla-ace.ca/petition.php>